

**BOYCOTT**

**GREAT PLACE TO WORK**

en français, « super endroit où bosser ! »

Pourquoi nous pensons qu'**il ne faut pas participer** à l'enquête "Great place to work" 2024 ?

**Parce que** nous avons tous pu constater l'année dernière que **l'anonymat promis n'était qu'une vaste fumisterie !**

**Parce que « Great place to work » ment de façon éhontée :** lors de la précédente enquête en 2023 des collègues ont fait état de situations de harcèlement ou de discrimination. Pourtant, la représentante de « Great Place » a assuré en CSE du 15/06/2023 qu'aucun verbatim ne contenait de tels termes !

**Parce que la direction a pris la décision de relancer ce questionnaire contre l'avis des managers !**

**Parce que ce sont ces mêmes managers qui vont encore subir la pression** que va engendrer ce questionnaire (plan d'actions, rendre des comptes si leur service a « mal » répondu) !

**Parce que plusieurs agents ont déjà été incités par leur responsable à répondre, et surtout à bien répondre** à ce futur questionnaire, ce qui contrevient à la charte éthique de la société selon laquelle on ne doit pas influencer les répondants !

Parce que **cette année, « bien répondre », c'est évaluer son service** et non plus la CPAM de l'Oise. Or, ce label certifie une entreprise dans son ensemble et jamais un service !

**Parce que l'employeur s'achète ce label** alors qu'il pourrait utiliser ces fonds pour vraiment améliorer nos conditions de travail !

Parce que ce n'est pas une simple vue de l'esprit de vilains petits Sudistes.

**Voyez ce qu'en disent d'autres syndicats :**

- a) La CGT de Teleperformance France, société classée en 2023 au 9<sup>ème</sup> rang des entreprises où il fait si bon travailler par Great Place to Work, dénonce une *« réalité tout autre » avec des « conditions de travail [...] telles que l'Inspection du travail du Mans a même mis en demeure Teleperformance France afin de procéder à une évaluation des risques psychosociaux et de prendre toutes les mesures qui s'imposent. »* ;
- b) La CGT d'Atos/Bull, entreprise certifiée Great place to work, a aussi appelé au boycott de cette *« opération de com', d'autant plus insupportable qu'elle cache la misère sociale »* ;
- c) la CFE CGC de cette même entreprise souligne que pour remédier aux difficultés vécues par les salariés, GPTW propose comme mesure phare: *« fêter les anniversaires »* ;
- d) la CGT TF1 alerte sur les outils tels que Great place to work *« qui sont le plus souvent mis en place afin de pouvoir mesurer la pression « acceptable » avant que tous ne se défenestrent de leurs bureaux tout en tentant de conserver une bonne image de l'entreprise »*.

Pour consulter les tracts cités précédemment, il vous suffit de scanner le QR Code ci-dessous.

